

CONSULTATION PUBLIQUE PROJET ÉOLIEN

Réalisée du 3 au 24 juillet 2020 par la mairie de Cruzilles-lès-Mépillat auprès des personnes majeures domiciliées sur la commune.

PARTICIPATION

Réponses reçues par internet	144	41,98 %
Réponses reçues par bulletin papier	199	58,02 %
Total réponses reçues	343	
Réponses invalides ⁽¹⁾	10	
Total réponses valides	333	

RÉSULTATS

Selon vous, la commune doit-elle poursuivre le projet éolien envisagé avec CNR ?

Oui	15	4,50 %
Non	303	91,00 %
Ne se prononce pas	15	4,50 %

⁽¹⁾ Invalides pour non-respect des critères de participation : une seule réponse par personne majeure domiciliée sur la commune.